



Le Ronssoyen

« Taille tôt, taille tard, mais taille toujours en Mars »

Bulletin de Mars 2021

Cartes d'identité

Dans la publication de Février, nous vous annonçons du changement pour les cartes d'identité.

À compter du 2 Août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI), ou souhaitant faire renouveler sa carte arrivée à expiration, bénéficiera de cette nouvelle carte. **La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.**

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés : première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois, renouvellement suite à la perte ou au vol de la carte, renouvellement pour changement d'état-civil ou changement d'adresse.

La procédure à suivre sera toujours la même : faire une pré-demande sur <http://ants.gouv.fr> et prendre rendez-vous dans une Mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) pour les titres biométriques (*Péronne, Saint-Quentin, etc.*).

Sachez que la carte d'identité actuelle sera toujours valable si elle est en cours de validité. Mais à partir d'Août 2031, l'ancien modèle de carte d'identité ne sera plus accepté dans les autres pays européens.

La nouvelle carte sera de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire, à l'instar du nouveau permis de conduire.

Cette volonté de modernisation rejoint l'application d'un Règlement du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne, qui oblige les États membres à mettre en circulation de nouvelles cartes d'identité conformes aux dispositions de ce Règlement au plus tard le 2 Août 2021. Aux règles de sécurité imposées par le Règlement Européen, le Ministère de l'Intérieur a souhaité ajouter un certain nombre de dispositifs, afin de mieux protéger la nouvelle carte, pour garantir une protection optimale des données à caractère personnel qui y sont mentionnés.



Plateforme de compostage sur le territoire de Villers-Faucon



Par Arrêté en date du 21 Janvier 2021, Madame la Préfète d'Amiens a enregistré l'extension de la plateforme de compostage de la Société *Bioval Environnement*, dont le siège social est situé à Villers-Faucon.

Selon l'Article 2.1.1. intitulé **Gestion des nuisances odorantes**, "l'exploitant met à disposition dans les Mairies (...) un registre de doléances permanent lui permettant de prendre connaissance des plaintes éventuelles des riverains."



Vous pouvez avoir accès à ce registre en demandant au Secrétariat, **aux heures de permanence de la Mairie.**



La Commune propose des terrains à bâtir à la vente

4 terrains Rue de la Libération.



Déclaration d'impôts 2021

Dates limites de dépôt

de la déclaration d'impôts 2021 sur les revenus 2020 :

- Déclaration papier : 20 mai 2021 ;
- En ligne, sur impots.gouv.fr : 8 juin 2021

La rubrique de Jean-Marie MOIRET

Dins ches villaches, in est tertous deul'même famille, i feut aller querre loin souvint...

KEROULOENE MWORE

In jor Poupa ème rékonte sin poène,
Ene bièle vwizite d'ène jonne file, ichi,
All avo étoé a Erjikour é in l'avo invwoyi
ichi,
All abito in Ingueltère é li dy :
"j'é in inchète pwarti d'Erjikour in mil wi
chin,
Apri, wé, z'on fo èle monne intyi,
Yn'a puke mi kome déchindin".

Poupa nou dy : "èle ersianno in peu a
Elène".

CAROLINE MOIRET

Un jour Papa nous dit :
" j'ai reçu la visite d'une jeune fille,
Elle venait d'Hargicourt et là-bas on l'avait
envoyée ici,
Elle habitait l'Angleterre", elle lui dit :
"j'ai un ancêtre qui est parti en 1800
d'Hargicourt,
Après les descendants se sont établis dans
le monde entier,
Mais il n'y a plus que moi maintenant".

Papa me dit : "elle ressemblait un peu à
"Hélène".

Jean-Marie ne sait pas si Caroline MOIRET est de sa famille. Il nous a juste dit que les « branches » MOIRET étaient nombreuses, et que la sienne était à HARGICOURT il y a très longtemps. Hélène est la sœur aînée de Jean-Marie.

Hargicourt : vient du latin « cohort » (cour de ferme), employé à partir du VIème siècle en référence à un domaine rural composé avec des noms de personnes germaniques, et du franc « hartgildis-cohort », nom du propriétaire du domaine dont dépendait le village à partir du VIIème siècle.